



MESURER ET INTERPRETER LES TENEURS EN CELLULES

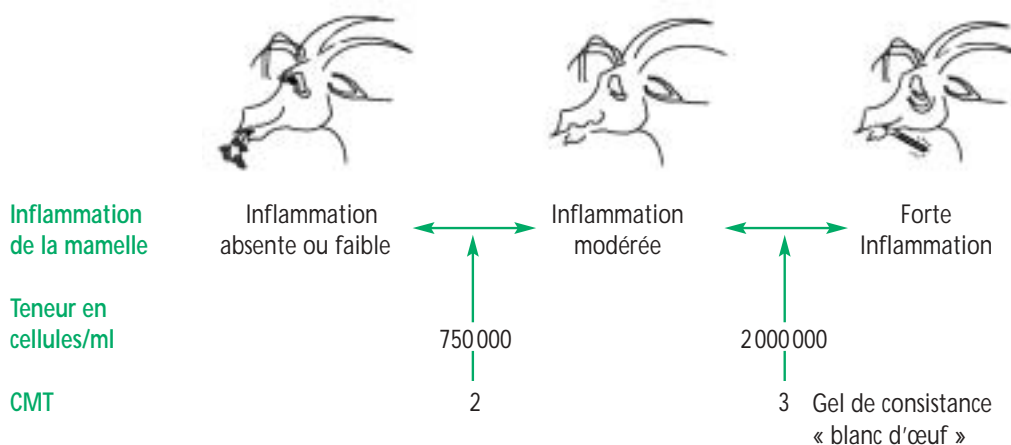
*La méthode utilisable en routine et la plus précise pour estimer de nombre de cellules par ml de lait est le comptage électronique (appareil de type Fossomatic).
Des résultats mensuels permettent les diagnostics les plus fiables.
En cas de suivis simplifiés, la précision du diagnostic est plus faible.*

LES METHODES DE DENOMBREMENT CELLULAIRE

Deux techniques sont particulièrement adaptées à la situation en élevage :

- le comptage électronique réalisé, à l'aide d'appareils de type Fossomatic, par les laboratoires d'analyses laitières et notamment les laboratoires des contrôles laitiers ;
- le California Mastitis Test (CMT ou « test au Teepol ») que vous pouvez utiliser vous même en élevage. Le CMT permet d'apprécier le contenu cellulaire du lait en évaluant sa viscosité après adjonction d'un détergeant (l'alkyllaurylsulfonate de sodium).

Des méthodes de dénombrement différentes : des seuils d'interprétation différents.



FREQUENCE ET PERIODES DES CONTRÔLES

Les chèvres présentes dans le troupeau peuvent s'infecter tout au long de leur lactation. Leur statut infectieux peut donc changer. Parallèlement, chez l'animal malade comme chez l'animal sain, le nombre de cellules présentes dans le lait fluctue. Enfin, le degré d'inflammation de la mamelle va également évoluer au cours du temps.

En conséquence, **plus le nombre d'observations des animaux** (comptages cellulaires et/ou CMT) sera important et plus votre diagnostic concernant l'état infectieux de la mamelle sera précis. L'idéal est d'avoir un résultat de numérations cellulaires par mois.

REGLES D'INTERPRETATIONS POSSIBLES

Prendre en compte tous les résultats de numérations cellulaires ou de CMT disponibles entre 15 et 250 jours de lactation.

Règles d'interprétation optimales :

Elles sont basées sur des **contrôles mensuels**.

Une chèvre est **présumée infectée** avec une **inflammation modérée** de sa mamelle si :

- au moins 2 comptages cellulaires \geq 750 000 cellules par ml
- ou
- au moins 2 CMT \geq Note 2

Une chèvre est **présumée infectée** avec une **forte inflammation** de sa mamelle si :

- au moins 3 comptages cellulaires \geq 2 000 000 cellules par ml
- ou
- au moins 3 CMT \geq Note 3 (gel de consistance « blanc d'œuf »)

Règles d'interprétation minimales :

En diminuant la périodicité des contrôles des animaux, **on risque davantage de se tromper** sur le statut infectieux réel de leur mamelle. Le sachant, il reste néanmoins possible d'utiliser ces informations sur le plan sanitaire en mettant en place des contrôles à des moments décisifs de la gestion du troupeau.

Le statut infectieux mammaire devra donc systématiquement être évalué en début de lactation (15-20 jours après la mise-bas) et vers 250 jours de lactation (ou un mois et demi avant le tarissement si la lactation est plus courte).

Dans ce cas, la règle d'interprétation « instantanée » est la suivante :

Une chèvre est **présumée saine** si :

- le comptage cellulaire est $<$ 750 000 cellules par ml
- ou
- aucune modification (ou une très faible modification) de la consistance du lait lors du test CMT n'est observée (note = 0 ou 2)

Une chèvre est **présumée infectée** avec une **inflammation modérée** de sa mamelle si :

- le comptage cellulaire est \geq 750 000 cellules par ml
- ou
- le CMT est \geq 2

Une chèvre est **présumée infectée** avec une **forte inflammation** de sa mamelle si :

■ le comptage cellulaire est $\geq 2\,000\,000$ cellules par ml

ou

■ le CMT est ≥ 3 (gel de consistance « blanc d'œuf »).

QUI TRAITER AU TARISSEMENT ?

Si aucun résultat de numérations cellulaires n'est disponible, traiter tous les animaux au tarissement.

Sinon, le choix des animaux à traiter au tarissement se fait après avoir repéré les animaux présumés infectés et après avoir calculé leur pourcentage par lot de tarissement :

- Pointer les chèvres présumées infectées
- Par lot de tarissement, calculer le pourcentage de chèvres présumées infectées.
 - Pourcentage de chèvres présumées infectées $\geq 40\%$: traiter toutes les chèvres sans exception.
 - Pourcentage de chèvres présumées infectées $< 40\%$: il est possible de ne traiter que les chèvres présumées infectées (à discuter avec votre technicien)

QUI ET QUAND REFORMER ?

Au tarissement, les chèvres à réformer sont celles :

■ **présumées infectées** avec une **forte inflammation** de leur mamelle

et

■ **avec** une mamelle présentant des **lésions** (abcès, nodules, indurations... perceptibles à la palpation) ou des **défauts de conformation** (trayons surnuméraires, déséquilibre mammaire, porosité...) ou ayant eu une **mammite clinique** pendant la lactation.

A la mise bas, les chèvres à réformer sont celles qui :

■ **à la lactation précédente**, étaient **présumées infectées** avec une **forte inflammation** de leur mamelle

et

■ **qui malgré un traitement antibiotique au tarissement redémarrent la lactation** avec un résultat obtenu à plus de 15 jours de lactation supérieur ou égal à $2\,000\,000$ cell./ml ou un CMT ≥ 3 .

Année 2000